

Zeitschrift:	L'ami du patois : trimestriel romand
Band:	17 (1989)
Heft:	64
Artikel:	L'enseignement du patois à l'Université populaire dans le canton de Fribourg
Autor:	Jean des Neiges / Brodard, Jean
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-242210

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'enseignement du patois à l'Université populaire dans le canton de F R I B O U R G

Si des hommes de lettres, de droit et de sciences diverses peuvent se dire "Universitaires", il en est de même, aussi incroyable que ce soit, que des patoisants viennent se familiariser, se perfectionner, ou même s'initier, comme profanes au patois fribourgeois.

Grâce à des hommes, connaissant bien cette langue, l'Université populaire a créé une chaire d'enseignement de ce langage dans les districts de la Sarine et de la Glâne.

A l'"Uni" de Fribourg, nous trouvons comme "prof" M. Albert Bovigny qui déjà a commencé sa première série de 6 séances dont 4 sont déjà révolues; devant quinze élèves, attentifs et assoiffés de ce genre de cours qui, il faut bien le dire, sort de l'ordinaire.

A Romont, un même cours se donne, avec quinze participants également. La première séance a été ouverte par M. Léon L'Homme, l'auteur du premier dictionnaire en patois de la Haute Glâne. Les présentations faites, il passa le flambeau à un authentique professeur ès lettres de l'Ecole secondaire de Romont : M. Albin Brodard, originaire de La Roche, ce qui veut dire qu'il a le patois Gruyérien dans le sang. Avec bonheur, il saura faire découvrir les subtilités du patois.

En ce qui concerne Fribourg, le cours se divise en deux parties de six séances. La première est déjà commencée à l'heure actuelle et la seconde après Pâques.

Merci à la Direction de l'Université populaire d'avoir fait une place pour l'enseignement du patois. Félicitations et vive reconnaissance à nos deux professeurs qui en plus de leurs occupations journalières, trouvent le temps de transmettre à ceux que cela intéresse notre vieux parler qui, malgré sa forme et ses vicissitudes passées se sent bien à l'aise sur les bancs de sa nouvelle école.

En écrivant ces lignes, nous pensons à ce que l'on pronostiquait du patois il y a cinquante ans ! Nous nous sommes souvenu de ce que M. Louis Sudan, alors rédacteur de "La Gruyère" et M. Naef, conservateur du Musée gruyérien disaient, tout au long de neuf pages dans les Annales fribourgeoises de novembre 1929.

En journaliste, M. Sudan exposait que le patois si regrettable soit-il, était condamné à brève échéance. Citant Bornet avec "Les Tsevrè" il concluait que les critiques du "Journal des débats" de l'époque avait été défavorable à cette poésie en patois, même si quelques lettres de l'époque avaient souscrit pleinement à cette oeuvre. S'appuyant sur l'art. 188 du Règlement scolaire, qui interdisait

sévèrement l'usage du patois, non seulement à l'école, mais en dehors de celle-ci entre élèves — de quoi se mêlait-on ? — de ce qu'en pays démocratique (?) on avait opté pour le français, il fallait admettre le fait et plier bagage !

M. Naef en connaissance de cause lui rétorquait que si les vers de Bornet n'avaient pas eu l'heur de plaire à certains puritains, ils avaient enchanté les connaisseurs de nos us et coutumes et suggéré à plus d'un écrivain de suivre la trace. Et c'est là que l'on trouve, les Bovet, Bielmann, Kolly, Ruffieux et j'en passe ! A se déclarer vaincu, comme le fait M. Sudan, il est clair que l'on n'a qu'à tirer l'échelle.

Que diraient nos deux adversaires aujourd'hui, où le patois est constitué en Fédération Romande, en sociétés régionales et cantonales? Des concours littéraires sont organisés et les écrivains du crû ne manquent heureusement pas, ni pour la prose, ni pour le théâtre ! Des "Mainteneurs" en nombre impressionnant, sont proclamés à chaque fête romande, qui a lieu tous les quatre ans. Et plus que cela, le patois a droit de cité à la Radio par son promoteur M. Terrapon et s'il n'est pas enseigné à l'école, il y a par contre des cours de patois à l'Université populaire, comme vous venez de le lire !

Jean des Neiges

